

**RE-INSCRIPTIONS pour l'année scolaire 2017 - 2018**

*Cette procédure est strictement administrative et indépendante de la décision d'affectation.*

- En l'absence du règlement des frais de demi-pension ou d'internat, de la restitution des ouvrages empruntés au CDI, de la mise à jour des vaccinations, l'inscription sera mise en attente.
- Les dossiers incomplets seront également mis en attente.
- Pas d'inscription en dehors des horaires d'ouverture et de fermeture indiqués, veuillez respecter le planning svp.

Les examens du BAC se dérouleront durant cette période au sein de l'établissement. Nous vous prions de bien vouloir respecter le calme et les zones autorisées pour les déplacements.

**LES MANUELS SCOLAIRES :**

Le lycée ne gère pas les manuels scolaires. Les parents peuvent se les procurer par les associations de parents d'élèves ou par leurs propres moyens.

Le planning de distribution des manuels scolaires sera affiché par les associations des parents d'élèves (GIP et FCPE)

**LES PIECES A JOINDRE AU DOSSIER**

La fiche de renseignement élève est à modifier en rouge si nécessaire et **à signer.**

- Les photocopies des factures de téléphone de moins de 3 mois au nom du responsable légal GSM et FIXE**
- En cas de divorce dans l'année et uniquement pour les enfants mineurs : la décision de justice attribuant la garde de l'enfant à l'un des parents, et/ou préciser si la garde est alternée sur la fiche à compléter.**
- 4 photos d'identité** avec le nom et le prénom au dos.
- Un **IBAN** : relevé bancaire international du responsable financier (mettre au dos le nom et prénom de l'élève)
- La fiche de transport scolaire à tamponner par le lycée,
- Une photocopie des vaccinations obligatoires DTP.**
- Prévoir 7 euros pour l'adhésion facultative à la Maison des Lycéens.

**POUR LES BAC PRO ET CAP EN PLUS DES DOCUMENTS CI-DESSUS :**

- Une attestation d'assurance responsabilité civile 2017/2018 est obligatoire pour les stages en entreprises.
- L'attestation de recensement (pour les +16 ans) **ou** attestation de journée d'appel (pour les +18 ans)

**POUR LES BTS EN PLUS DES DOCUMENTS CI-DESSUS :**

- 60 euros
- L'avis d'attribution conditionnelle de bourse du CROUS et une photocopie de celle-ci.
- La photocopie de l'attestation de sécurité sociale en cours de validité (2 photocopies si interne)
- Attestation d'assurance 2017/2018 responsabilité civile pour les stages.

➤ **L'affiliation au régime de sécurité sociale étudiant est obligatoire. Vous avez le choix entre la LMDE et VITTAVI.**

➤ **La cotisation est demandée à l'inscription. Elle est fixée par l'Etat, en 2016/2017 elle était de 215 euros.**

➤ **Sécurité sociale étudiante obligatoire et gratuite pour :**

Les boursiers, les étudiants nés après le 01/10/1998 : obligation de remplir le document d'affiliation au régime étudiant LMDE ou VITTAVI

➤ **Maintien de la sécurité sociale des parents ou du conjoint :**

Si l'étudiant est pris en charge par un conjoint salarié ; si l'étudiant est pris en charge par un parent non salarié, indépendant, profession libérale... qui relève d'un régime spécifique, jusqu'aux 20 ans de l'étudiant. Obligation de fournir le justificatif à l'inscription.

**Si vous n'êtes pas dans cette situation prévoir un chèque à remplir sur place à l'ordre de l'Agent comptable du Lycée St. Exupéry (ou plusieurs si vous ne pouvez faire ce règlement en une seule fois).**

**POUR UNE DEMANDE DE CHAMBRE A L'INTERNAT :**

- Prendre RDV avec le Conseiller Principal d'Education.
- Il est impératif d'avoir un correspondant qui réside sur les communes des Avirons, l'Etang Salé, Saint Leu.

**SANTE :**

Si votre enfant est atteint d'une maladie chronique ou d'un handicap pouvant nécessiter une prise de médicaments durant le temps scolaire ou d'aménagements particuliers, prenez contact avec l'infirmier scolaire dès la rentrée pour la mise en place d'un PAI (projet d'accueil individualisé).

Le Proviseur,  
**M. TOMBARELLO**

## CALENDRIER DES RE-INSCRIPTIONS POUR L'ANNEE 2017-2018

**Rappel : cette procédure est indépendante des décisions d'affectation.**

- **Les séries professionnelles :** les parents rapportent le dossier d'inscription complet salle C101

CLASSE D'ORIGINE	DATE		HORAIRES
	Remise du dossier	Retour du dossier	
CAP 1 ECMS CAP 1 EVS	Lundi 22 mai (CCF)	Mardi 6 juin	9h-11h
2GA1	Lundi 12 juin	Mercredi 14 juin	8h-9h30
2GA2			10h-11h30
2COM			13h-14h30
1 <sup>ère</sup> Pro GA1	Mercredi 7 juin (BEP)	Lundi 26 juin	7h30-9h30
1 <sup>ère</sup> Pro GA2			9h30-11h30
1 <sup>ère</sup> Pro Com			13h-15h
Retardataires		Mardi 27 juin	8h-11h30 / 13h-15h30

- **Les séries générales et technologiques :** Les élèves rapportent le dossier complet en salle C101.

CLASSE D'ORIGINE	DATE	HORAIRES	Professeurs accompagnateur
1 <sup>ère</sup> STMG2	Jeudi 8 juin	7h30-8h30	Mme CARAGUEL
1 <sup>ère</sup> STMG 1 Gr 1		8h30-9h30	Mme DARGENTOLLE
1 <sup>ère</sup> STMG 1 Gr 2		9h30-10h30	M. CHABAND
1 <sup>ère</sup> ES 1		13h-14h	Mme MULOT
1 <sup>ère</sup> S3		14h-15h	M. GUERARD ou élèves seuls
1 <sup>ère</sup> L		15h-16h	Mme LAURENT
1 <sup>ère</sup> S1	vend 9 juin	7h30-8h30	M. JANC
1 <sup>ère</sup> S4		9h30-10h30	Mme CADALBERT/ Mme CONSTANTIN
1 <sup>ère</sup> S2		13h-14h	Mme LASTOUILLAT
1 <sup>ère</sup> ES2		14h-15h	M. CHAMAND

ORIGINE	DATE	HORAIRES	OBSERVATION
2 <sup>nde</sup> 6	Lundi 12 juin	8h-9h	Les élèves ou leurs parents rapportent le dossier et les pièces
2 <sup>nde</sup> 7		9h-10h	
2 <sup>nde</sup> 8		10h-11h	
2 <sup>nde</sup> 1	Mardi 13 juin	7h30-8h30	
2 <sup>nde</sup> 2		8h30-9h30	
2 <sup>nde</sup> 3		9h30-10h30	
2 <sup>nde</sup> 4		13h-14h	
2 <sup>nde</sup> 5		14h-15h	

- **Les BTS :** Les étudiants rapportent le dossier complet en salle C101.

ORIGINE	DATE	HORAIRES
NRC 1	Mardi 27 Juin (cons de classe à 14h)	15H-16H30
IMMO 1	Vendredi 7 juillet (Fin du stage le 6 juillet)	13H00-15h00

- **Les élèves de Terminale non admis au Baccalauréat :**

Non admis au 1 <sup>er</sup> tour	Mercredi 5 juillet	13H30-16H00
Non admis au 2 <sup>e</sup> tour	Lundi 10 juillet	8H00-11H30 13H00-15H00